

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28/07/2020

Face à la crise sanitaire, L'Etat et le groupe CDC Habitat s'engagent pour l'amélioration de l'offre de logements en Ile-de-France

Cinq ans après la signature d'un premier partenariat, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot et le président du directoire de CDC Habitat, André Yché, ont signé un nouveau protocole de partenariat le 24 juillet 2020. La préfecture de la région d'Île-de-France, le groupe CDC Habitat, sa filiale Adoma et son GIE de développement, de maîtrise d'ouvrage, de renouvellement urbain Grand Paris Habitat renforcent leur collaboration afin de mieux répondre aux enjeux franciliens en matière de logement, dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Accroître l'offre à destination des plus précaires, développer des logements adaptés aux besoins des territoires et aux aspirations des Franciliens et accélérer le traitement des copropriétés dégradées en Île-de-France sont les principaux chantiers de cette nouvelle feuille de route commune.

Faciliter la construction de logements diversifiés et adaptés aux besoins des territoires

La crise sanitaire a accentué les difficultés d'accès au logement et la vulnérabilité des publics les plus fragiles. CDC Habitat s'est mobilisé activement dès le début de la crise en lançant deux appels à projets nationaux : la commande « 40 000 VEFA », qui permet de contribuer à la relance par la production de 40 000 logements locatifs sociaux, abordables et intermédiaires neufs et la création de 2 000 chambres d'hébergement portée par Adoma. Ce plan d'actions témoigne de l'engagement de CDC Habitat pour répondre aux objectifs ambitieux de production de logements portés par l'État, fixant un objectif de 70 000 logements à produire par an, dont 32 000 à 37 000 logements sociaux, en application des dispositions du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH).

L'Etat et l'ensemble des acteurs de la filière du logement aidé (social ou intermédiaire) en Île-de-France unissent leurs efforts pour améliorer et renforcer l'offre de logement de tous les franciliens, en particulier les plus modestes. Pour parvenir à cet objectif, l'Etat et ses partenaires mettent tout en œuvre pour accélérer la production de logement en Île-de-France, en travaillant notamment au renforcement des échanges sur les programmations et à la fluidification des procédures d'instruction des agréments.

Accroître l'offre à destination des ménages les plus précaires

La pandémie Covid-19 a mis en exergue les conditions inadaptées de logement ou d'hébergement auxquelles de nombreuses personnes peuvent être confrontées. L'objectif sera de développer, dès le second semestre, des solutions de logement et d'hébergement temporaires (l'offre de logement intercalaire, les places d'hébergement d'urgence, le développement de résidences sociales sur des fonciers transitoirement disponibles, etc) afin de pérenniser l'hébergement et le logement de plusieurs centaines de ménages mis à l'abri durant la crise.

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des objectifs de développement, d'amélioration et de rééquilibrage de l'offre

CDC Habitat et Grand Paris Habitat accompagneront la mise en œuvre des stratégies locales de peuplement dans le respect des orientations définies par l'État. L'État poursuivra son travail d'accompagnement des collectivités territoriales, de manière à promouvoir ces dispositifs et à soutenir

les opérateurs locaux, pour répondre aux exigences contenues dans le SRHH. Il s'agit en particulier de développer et de rééquilibrer l'offre de logement sur le territoire francilien, de développer des parcours résidentiels ascendants, de diversifier l'offre à destination des publics spécifiques (étudiants, jeunes actifs, seniors, personnes handicapées), de résorber l'habitat en difficulté, etc.

Amplifier l'action sur les copropriétés dégradées

Le programme national *Initiative Copropriétés* mobilise l'ingénierie du groupe CDC Habitat aux côtés des services de l'État. L'accélération du traitement des copropriétés en difficulté profite directement aux citoyens qui y vivent et participe à la relance économique via les chantiers afférents.

CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 510 000 logements. Il offre une réponse performante aux besoins en logements de l'Etat, des collectivités, des grands établissements publics et des citoyens. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018. Le groupe CDC Habitat couvre l'intégralité de l'offre de logements pour proposer à ses locataires un véritable parcours résidentiel, avec des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, en location ou en accession : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes travailleurs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

Adoma

Filiale de CDC Habitat, Adoma est le premier bailleur de logement et d'hébergement accompagnés de publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion. Adoma accueille partout en France plus de 88 000 personnes dans ses 403 résidences sociales, 42 pensions de famille, 128 foyers, 61 résidences hôtelières à vocation sociales et 31 dispositifs d'hébergement. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma est un opérateur historique des politiques nationales et locales de l'habitat, qui s'appuie sur 2 881 collaborateurs.

Grand Paris Habitat

Grand Paris Habitat est un opérateur dédié à la production de logements et à la revalorisation du patrimoine sur le territoire du Grand Paris (métropole, grande couronne et Oise). Groupement d'intérêt économique (GIE) qui regroupe des équipes responsables du développement, de la maîtrise d'ouvrage et de la rénovation urbaine. Grand Paris Habitat propose ainsi ses moyens et ses compétences à ses adhérents (opérateurs sociaux aux statuts divers) dans les opérations de réhabilitation, de renouvellement urbain et de construction neuve que ces derniers lui confient.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
Tél : 01 82 52 40 25
Mél : pref-presse@paris.gouv.fr

CDC Habitat
07 63 34 67 97
isaline.ollivier@cdc-habitat.fr

Adoma
06 68 18 27 42
Lucie-belle.dissirier@adoma.cdc-habitat.fr

Cabinet CLAI
06 75 62 98 43
cdchabitat@clai2.com